

No. d'homologation LPA : 21936 **Fiche signalétique** **Codes de produit :** 7300900, 7300902

Section I – Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit

Poison à fourmis en poudre Wilson AntOut

Nom du fabricant

Premier Tech Home & Garden

Numéro de téléphone d'urgence :

1-800-268-2806, option 1

Adresse

1900 Minnesota Court

Numéro de téléphone pour renseignements :

1-800-268-2806

Mississauga, ON, L5N 3C9

Préparé par :

Service technique

Section II – Identification des dangers

Voie(s) de pénétration	Inhalation	Peau	Ingestion	Yeux
:	Possible	Possible	Possible	Possible

Yeux : Peut irriter les yeux au contact.

Peau : Peut causer une irritation de la peau.

Ingestion : Peut être dangereux si ingéré.

Inhalation : Peut irriter les voies respiratoires si inhalé.

Surexposition aiguë : Ce produit contient de la silice cristallisée, qui est considérée comme dangereuse si inhalée. Irrite les voies respiratoires supérieures. L'inhalation peut causer une irritation de la gorge et du nez. En cas d'exposition extrême, une congestion peut survenir. Peut causer une irritation ou une inflammation temporaire des yeux. Éviter tout contact avec la peau.

Effets d'une exposition chronique : La silice cristallisée est dangereuse si inhalée. Le CIRC a classé la silice cristallisée comme cancérigène pour l'homme (Groupe 1). Le National Toxicology Program du gouvernement des États-Unis a ajouté la silice cristallisée à sa liste de substances qu'il est raisonnable de considérer comme cancérigène. L'inhalation de silice cristallisée est une cause connue de silicose, une maladie des poumons non cancéreuse résultant d'une exposition excessive.

Autres effets sur la santé : Peut aggraver les maladies des voies respiratoires supérieures et des poumons déjà existantes, comme la bronchite, l'emphysème et l'asthme.

Section III – Composition, renseignements et ingrédients

Ingrédients	# CAS	% Poids	T.W.A. – T.L.V.
Dioxyde de silicium (présent sous forme de terre de diatomées)	7631-86-9	100	
Silice cristallisée	14808-60-7	<0.5	0.1mg/m3

Section IV – Mesures en cas d'urgence et premiers soins

Inhalation : Si inhalé, amener la personne à l'air frais. Si la respiration devient difficile, desserrer les vêtements, donner la respiration artificielle et contacter un médecin.

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact, rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour assurer un bon rinçage. Contacter un médecin.

Ingestion : Si ingéré, laver la bouche avec de l'eau, à condition que la personne affectée soit consciente. Ne pas provoquer le vomissement à moins que cela n'ait été prescrit par un médecin. Contacter un médecin.

Contact avec la peau : En cas de contact, laver immédiatement la peau avec du savon pendant 15 minutes. Enlever les vêtements contaminés immédiatement et contacter un médecin sans délai.

Section V – Mesures en cas d'incendie

Inflammabilité du produit : ininflammable

Point d'éclair (méthode utilisée) : S.O.

Limites d'inflammabilité : S.O.

LIE: ---

LSE: ---

Matériel d'extinction : Eau

Risque d'incendie ou d'explosion inhabituel : Aucun

Procédures spéciales :

Aucunes. Équipement de protection : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection pour éviter le contact avec la peau et les yeux.

Section VI – Mesures en cas de rejet accidentel

Protection des personnes :

Ne pas intervenir si cela représente un risque pour l'individu, ou sans formation adéquate. Évacuer les zones environnantes. Refuser l'accès à tout membre du personnel non protégé ou dont la présence n'est pas requise. Ne pas toucher le déversement de produit. Fournir une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié si la ventilation est inadéquate. Porter les équipements de protection individuelle appropriés (voir Section 8).

Nettoyage : Déplacer les contenants de la zone de déversement. Approcher le déversement à contrevent.

Empêcher de rejoindre les égouts, les cours d'eau, les sous-sols et les espaces fermés. Ramasser à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer dans un conteneur à déchets bien identifié. Jetez le contenant vide dans les ordures ménagères. S'assurer de respecter toutes les lois locales, provinciales et fédérales qui s'appliquent.

Section VII – Manipulation et entreposage

Manutention : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de s'exposer de façon prolongée ou répétée. Éviter de fumer, de manger et de boire lors de la manipulation, de l'entreposage et de la transformation du produit. Il est recommandé de se laver les mains et le visage avant de fumer, de manger et de boire. Ne pas réutiliser le contenant.

Entreposage : Entreposer au-dessus de 0°C (32°F). Entreposer dans le contenant original dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'abri de la lumière du soleil. Garder bien fermé et bien droit pour prévenir les fuites. Garder hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

Section VIII – Contrôle d'exposition et protection individuelle

Protection respiratoire (spécifier le type) : Aucune lorsqu'utilisé normalement.

Ventilation : Aucune lorsqu'utilisé normalement.

Gants de protection : Aucuns lorsqu'utilisé normalement.

Protection des yeux : Aucune lorsqu'utilisé normalement.

Vêtements et équipements de protection : Aucuns lorsqu'utilisé normalement.

Procédures et équipements pour la manipulation : Éviter de respirer la poussière, le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien laver après utilisation.

Section IX – Propriétés physiques et chimiques

État physique :	Solide	pH	Non disponible
Point d'ébullition	S.O.	Gravité spécifique (H ₂ O = 1)	2.3 (eau = 1)
Pression de vapeur (mm Hg)	S.O.	Point de fusion	S.O.
Densité de vapeur (AIR = 1)	S.O.	Taux d'évaporation	S.O.
Solubilité dans l'eau	Négligeable		

Apparence et odeur : poudre fine grise sans odeur.

Section X – Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable **Conditions à éviter :** S.O.

Incompatibilité (matières à éviter) : S.O.

Décomposition ou sous-produits dangereux : Ne devraient pas être produits dans des conditions d'utilisation et d'entreposage normales.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas dans des conditions d'utilisation et d'entreposage normales.

Section XI – Renseignements toxicologiques

Toxicité aiguë

Peau : Peut causer une irritation de la peau. Peut être nocif si absorbé par la peau.

Contact avec les yeux : Peut causer une irritation.

Ingestion (100 %) : Peut irriter les muqueuses et les voies respiratoires supérieures. Peut causer une irritation de la peau.

Ingrédients	CL50	DL50
Dioxyde de silicium	-	-
Silice cristallisée		Oral, Rat: >8000mg/kg

Conclusion / Résumé : Très faible toxicité pour les humains et les animaux.

Section XII – Renseignements écologiques

Effets écotoxiques : Aucuns effets significatifs.

Section XIII – Renseignements sur l'élimination

Élimination : Ne pas éliminer dans les égouts, sur le sol ou dans une masse d'eau. Toutes les méthodes d'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux, d'état/provinciaux et locaux. Les règlements peuvent différer d'un endroit à l'autre.

Classification déchets dangereux : S.O.

Section XIV – Renseignements sur le transport

Classification TMD : non réglementé

Section XV – Renseignements réglementaires

SIMDUT – Non classé

Listes canadiennes :

Substances toxiques LCPE : Aucun des ingrédients ne figure dans la liste.

ARET canadien : Aucun des ingrédients ne figure dans la liste.

INRP canadien : Aucun des ingrédients ne figure dans la liste.

Substances désignées Alberta : Aucun des ingrédients ne figure dans la liste.

Substances désignées Ontario : Aucun des ingrédients ne figure dans la liste.

Substances désignées Québec : Aucun des ingrédients ne figure dans la liste.

Section XVI – Autres renseignements

Date d'émission originale : 1^{er} septembre 2018

Date de révision :

Renseignements supplémentaires : Les renseignements ci-dessus sont exacts et fiables au meilleur de notre connaissance, en date du présent document. Toutefois, ces renseignements ne doivent pas être interprétés comme représentant une garantie quant à leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité. Aucune garantie de quelque nature que ce soit n'est donnée ou sous-entendue et PREMIER TECH HOME & GARDEN ne sera responsable d'aucun dommage, perte, blessure ou dommage indirect pouvant découler de l'utilisation ou de la confiance accordée à l'un ou l'autre des renseignements contenus dans le présent document. Les utilisateurs doivent faire leurs propres recherches quant à la pertinence des renseignements pour utilisation spécifique. Pour de plus amples détails : www.premiertechhomeandgarden.com.
